

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVREUX - 2702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2026 - 5166 - 2019 B 00721 - 852 349 281 - EUREKA CONCEPT INNOVATION

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	EURL EUREKA CONCEPT INNOVATION
Adresse du principal établissement	1 AVENUE VICTOR HUGO 27200 VERNON
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SAISIE
25 06 2026
23 JUIL. 2026
51661

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Activités des sièges sociaux
---------------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	------------------------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 - Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit 6 349
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 - Plus-values			
PV à long terme imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 15 %	
PV à long terme imposables au taux de 0 %		Autres PV imposables au taux de 19 %	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)			
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	☐	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	☐
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	☐	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	☐
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	☐	Société d'investissements immobiliers cotée	☐
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	☐	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	☐
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	☐
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindécies A)	☐	Autres dispositifs	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
5 - Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Chiffre d'affaires	
Base d'imposition		Taux d'imposition	
6 - Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)			
Base d'imposition		Taux d'imposition	

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
---	---

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
			ECF
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SAS TERRE D'ENTREPRENEURS LILLE 28 PLACE DE LA GARE 59800 LILLE	
- du Conseil :			
- du prestataire :			

Certifié conforme à l'original

AAA

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

AAA

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2025 ③
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		
- Autres	014		016		
Immobilisations corporelles	028	21 339	030	7 679	13 660
Immobilisations financières (1)	040	159 780	042	2 500	157 280
(5) TOTAL I	044	181 119	048	10 179	170 940
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	4 673	070		4 673
Autres créances (3)	072	80 975	074		80 975
Charges constatées d'avance	092	100	094		100
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	6 793	086		6 793
TOTAL II	096	92 541	098		92 541
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	273 660	112	10 179	263 481

PASSIF	31/12/2025	
Capital social ou individuel	120	100 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	10 000
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	225
Report à nouveau	134	135 362
Résultat de l'exercice	136	-10 319
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
TOTAL I	142	235 268
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	14 264
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169 299	789
Comptes courants d'associés	173	12 755
Autres dettes	175	405
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176	28 212
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	263 481

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	48 002
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

AHA

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2025

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE										31/12/2025	
Ventes de marchandises								209		210	
Production vendue biens								215		214	
Production vendue services								217		218	9 947
Production stockée										222	
Production immobilisée										224	
Subventions d'exploitation reçues										226	
Autres produits										230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	9 947
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234	
Variation de stock (marchandises)										236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240	
Autres charges externes										242	14 911
Impôts, taxes et versements assimilés										243	349
Rémunérations du personnel										244	
Cotisations sociales										252	1 135
Dotations aux amortissements										254	1 871
Dotations aux dépréciations										256	
Autres charges :										259	244
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger										260	
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles											
Total des charges d'exploitation (II)										264	18 509
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	-8 562
Produits financiers										III 280	2 142
Produits exceptionnels										IV 290	
Charges financières										V 294	3 899
Charges exceptionnelles :										300	
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)										VI	
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)											
Impôts sur les bénéfices										VII 306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	-10 319
B - RÉSULTAT FISCAL											
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)										312	10 319
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318	
Provisions non déductibles										322	2 500
Impôts et taxes non déductibles										324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247									330	1 470
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC										248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										249	251
(Part de loyers dispensés de réintégration)											
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	
Déductions											
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986									987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127									138	
Investissement et souscription outre-mer	344									989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991									993	342
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992									345	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181										
Divers, dont :											
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)	655									346	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)	643									645	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)	647									648	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)	649									990	
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)										641	
Créance report en arrière du déficit											
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)										645	350
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)										648	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies F)										990	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies E)										641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352	6 349
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	
Déficits antérieurs reportables										360	
(dont imputés sur le résultat)											
Résultat fiscal après imputation des déficits										370	6 349
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2										372	

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2025
	Montant

~~HHH~~

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

AAAA

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)			Désignation de l'entreprise : EUREKA CONCEPT INNOVATION						
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632	2 500	634		636	2 500
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	2 500	684		686	2 500
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Autres immobilisations incorporelles	700		705	Dépréciation TP Brasserie de l'apocalypse					
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B				780	2 500
II - DÉFICITS REPORTABLES									
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	6 157	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982Bis			
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés			983			
- Déficits reportables	984	6 157	- Déficits de l'exercice			860	6 349		
Total des déficits restant à reporter						870	12 506		
III - DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325			
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Montant de la TVA collectée						374	2 479		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	765		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			
IV - TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS									
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691			
Revenu brut social (si le montant est négatif)		692		Revenu brut social (si le montant est positif)		693			

AAA

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL I	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137	
-----------------------------	-------------------------------------	-----	--

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020		☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	du		au
Date de cessation			186

AAA

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

N° SIREN		852349281			
Dénomination de l'entreprise		EUREKA CONCEPT INNOVATION			
Adresse : - N°, Type et nom de voie		1 AVENUE VICTOR HUGO			
- Code postal / Ville		27200		VERNON	

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100 000
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes 901 + 903)	905	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes 902 + 904)	906	100 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES				
Forme juridique	Dénomination		% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse :	N° et voie	Pays		
	Code postal	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES						
Titre (1)	Mr	Nom de famille / Prénom		HUAU ALEXANDRE		
Nom d'usage		% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	100 000	
Naissance :	Date	22/05/1990	N° Département	27	Pays	FR
	Commune	VERNON				
Adresse :	N° et voie	1 AVENUE VICTOR HUGO			Pays	FR
	Code postal	27200	Commune	VERNON		

AAA

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

N° SIREN	852349281
Dénomination de l'entreprise	EUREKA CONCEPT INNOVATION
- N° Type et nom de voie	1 AVENUE VICTOR HUGO
Adresse : - Code postal	27200
- Ville	VERNON

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	10
--	----

Forme juridique	SCI	Dénomination	AAA CONCEPTS		
N° SIREN (si société établie en France)	894454479			% de détention	36.67
Adresse :	N° et voie	33 B BD MARECHAL LECLERC	Pays	FR	
	Code postal	27200	Commune	VERNON	

Forme juridique	SAS	Dénomination	LA FABRIQUE DES CAPUCINES		
N° SIREN (si société établie en France)	901117432			% de détention	50.00
Adresse :	N° et voie	17 RUE JEAN MACÉ	Pays	FR	
	Code postal	59800	Commune	LILLE	

Forme juridique	SAS	Dénomination	AJT CONCEPTS		
N° SIREN (si société établie en France)	899188692			% de détention	33.00
Adresse :	N° et voie	1 AV VICTOR HUGO	Pays	FR	
	Code postal	27200	Commune	VERNON	

Forme juridique	SARL	Dénomination	LA BELLE EQUIPE		
N° SIREN (si société établie en France)	898472915			% de détention	45.00
Adresse :	N° et voie	106 RUE SADI CARNOT	Pays	FR	
	Code postal	27200	Commune	VERNON	

Forme juridique	SAS	Dénomination	PLACE DE LA REPUBLIQUE		
N° SIREN (si société établie en France)	892385949			% de détention	60.00
Adresse :	N° et voie	33 RUE DE JEMMAPES	Pays	FR	
	Code postal	59800	Commune	LILLE	

Forme juridique	sci	Dénomination	GIVERYNY		
N° SIREN (si société établie en France)	941137655			% de détention	10.23
Adresse :	N° et voie	12 place hubert	Pays	FR	
	Code postal	59000	Commune	Lille	

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAPUCINE AND CO		
N° SIREN (si société établie en France)	941190399			% de détention	26.31
Adresse :	N° et voie	10 RUE JEAN JAURES	Pays	FR	
	Code postal	59200	Commune	TOURCOING	

Forme juridique	SAS	Dénomination	OHE FORMATION		
N° SIREN (si société établie en France)	984923102			% de détention	20.00
Adresse :	N° et voie	12 RUE DES CARRIERES	Pays	FR	
	Code postal	27110	Commune	LE NEUBOURG	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire ☐	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

AHA

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2025

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

AAA

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2025

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		EURL	
Complément de dénomination		EUREKA CONCEPT INNOVATION	
N° SIREN ou IDSP		852349281	
N° de Téléphone		06 02 05 59 49	
Adresse	- N°, Type et nom de voie	1 AVENUE VICTOR HUGO	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	27200 VERNON	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF
			7010Z
Fait le	30/04/2026	A VERNON	
Signataire	Civilité, nom et prénom	M HUAU	ALEXANDRE
	Qualité	Gérant	
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2025	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2025	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

AAA

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2025

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA LINKEDIN			100		

AAA

EUREKA CONCEPT INNOVATION
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 000 euros
Siège social : 1 Avenue Victor Hugo 27200 VERNON
852 349 281 RCS EVREUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 22 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -10 319 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -10 319 euros
Imputée au compte « **report à nouveau** »

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2022 : Néant
- Exercice clos le 31/12/2023 : 10 000 euros, soit 0,10 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros
- Exercice clos le 31/12/2024 : Néant

Certifié conforme
La Gérance



Certifié conforme à l'original